

Opération Ordicolle

Un fort potentiel qui reste à exploiter

Si Ordicolle, la dotation de tous les collégiens en tablettes numériques, lutte efficacement contre la fracture numérique, son organisation doit être améliorée pour être pleinement efficace.

L'opposition la réclamait à cor et à cri. La majorité la souhaitait afin de faire taire la polémique qui entoure l'opération « Ordicolle », l'une des mesures phares du Conseil général.

C'est fait ! L'inspection générale de l'Éducation nationale a rendu son rapport sur l'opération et, ce rapport, les élus du Département le commentent, la semaine dernière.

Rappelons-le : lancée en 2008, l'opération Ordicolle vise à équiper chaque collégien, puis par extension chaque lycéen, d'un ordinateur portable remplacé maintenant par une tablette numérique. L'outil est doté de nombreux logiciels libres qui permettent à chaque jeune Corrèzien d'approfondir sa maîtrise des usages d'Internet.

À ce jour, le parc atteint 12 000 ordinateurs portables ou tablettes numériques et le Département consacre 1,5 million d'euro par an à l'achat de nouveaux équipements. Le coût de la plate-forme technique installée à Tulle atteint 200 000 € annuels.

Demandée par le Conseil général, l'inspection de l'Éducation nationale a été réalisée en novembre 2011 dans les trente collèges publics et privés du Département où elle a rencontré équipes de direction, enseignants, responsables de la vie scolaire, élèves et parents d'élèves.

Un nouvel élan nécessaire

Du rapport, il ressort que le plan Ordicolle est très apprécié par la grande majorité des enseignants, élèves et parents... car, face au développement du numérique, il permet de mettre sur un pied d'égalité tous les élèves des collèges, quels que soient leur milieu social et leur lieu d'habitation.

Concernant les usages pédagogiques dans l'établissement comme à l'extérieur, le rapport dresse un bilan plus nuancé, con-

sidérant « qu'il faut du temps pour que tous les enseignants intègrent dans leur pratique l'utilisation des nouvelles technologies et qu'ils soient accompagnés par des formations de proximité ».

La mission d'évaluation préconise de donner un « nouvel élan » à l'opération, d'en « resserrer les modalités de pilotage opérationnel et pédagogique, afin de construire un véritable partenariat entre la collectivité territoriale et l'institution scolaire, chacun œuvrant dans son domaine de compétences ».

Le rapport pointe également des problèmes techniques liés aux matériels, aux installations dans les collèges, la difficulté pour les enseignants d'intégrer l'utilisation d'outils numériques, leur manque de formation.

Vingt préconisations

Les usages scolaires sont très variables d'un collège à l'autre et au sein d'un même établissement. Si certains chefs d'établissements refusent même que les tablettes entrent dans l'enceinte de leur établissement, le rapport pointe quelques usages très pertinents en technologie, mathématiques, langues vivantes, l'aide aux élèves en difficulté.

Le rapport formule vingt préconisations pour donner un nouvel élan à l'opération.

Trois préconisations sont communes au Conseil général et à l'Éducation nationale : elles proposent de mettre en place un comité de suivi restreint, d'engager une réflexion pour faire évoluer les lieux de vie et de travail dans leur collège et d'organiser un séminaire de premier bilan et de perspectives.

Six préconisations concernent le Conseil général qui doit améliorer rapidement l'appui logistique et la maintenance (en cours), mieux coordonner les



Appréciée par les jeunes, la tablette numérique doit encore être améliorée par de nouveaux développements.

interventions de la plate-forme et des services techniques des collèges (en cours), repenser les modalités de distribution en dotant les enseignants en même temps que les élèves (ce sera le cas à la prochaine dotation), ne pas changer le type de matériel sans consultation des usagers (pas de changement prévu) et mettre en œuvre une communication différenciée adaptée aux enseignants, élèves, parents.

Onze préconisations concernent l'Éducation nationale qui doit renforcer le pilotage pédagogique ; mobiliser davantage l'inspection académique pour l'accompagnement et la formation des professeurs ; mettre en place des formations ciblées ; dresser un catalogue précis des ressources pédagogiques et

didactiques disponibles ; dresser un bilan annuel des usages.

Enfin, les chefs d'établissement doivent développer une réflexion concertée sur les usages pédagogiques ; créer une dynamique de mutualisation ; repenser l'organisation des espaces de vie scolaire ; proposer des formations et engager une réflexion professeurs/parents sur les usages dans et hors de l'établissement.

La prochaine dotation en tablettes numériques aura lieu à la fin de l'année pour les enseignants et les élèves de 6^e. Et les classes déjà équipées (5^e, 4^e et 3^e) bénéficieront d'une remise à niveau à la rentrée de septembre avec de nouveaux contenus (manuels numériques) et de nouvelles fonctionnalités.

G.D

Bernard Roussely et son équipe travaillent à son développement

« Encore une année et on pourra mesurer tout l'intérêt d'Ordicolle... »

Si l'objectif de réduction de la fracture numérique a été atteint, s'agissant des usages pédagogiques, du chemin reste encore à parcourir. Mais on touche au but estime Bernard Roussely, chef de projet Ordicolle 19...

Considérations de politique politicienne mises à part, chacun en Corrèze peut s'accorder à reconnaître la pertinence de l'opération « Ordicolle 19 » en matière de réduction de la fracture numérique. Le constat est plus mitigé en revanche quant aux usages pédagogiques, unanimement reconnus insuffisants. « Il faut bien le reconnaître, le développement des usages ne s'est pas fait au rythme où on l'aurait souhaité », reconnaît Bernard Roussely, le chef de projet de l'opération « Ordicolle 19 ».

Les éditeurs enfin au rendez-vous

Des retards à l'allumage aux causes multiples. À commencer par les ordinateurs portables, peu pratiques selon certains professeurs, pour une utilisation en classe. « Des enseignants nous ont fait remonter leur difficulté d'utiliser l'ordinateur pendant les cours en raison du temps d'allumage des portables ou de problèmes de batteries non chargées par les élèves, explique Bernard Roussely. Un problème qui a été réglé avec l'introduction de la tablette tactile qui, dans sa manipulation, se rapproche plus du livre traditionnel et permet une vraie continuité dans le cours. »

Un diagnostic qui ne peut pas ignorer également les difficultés rencontrées auprès des éditeurs qui



Les équipes d'Ordicolle 19 développent des applications pour les enseignants.

se sont fait un peu tirer l'oreille pour proposer des versions numériques de leurs ouvrages. « Des réticences que l'on peut comprendre de la part des éditeurs qui cherchaient un modèle économique pérenne pour leurs ouvrages numériques, poursuit Bernard Roussely. Mais les choses ont beaucoup évolué depuis et les éditeurs se sont intéressés à ce que l'on fait en Corrèze. »

En effet, ces derniers ont travaillé au développement d'ouvrages interactifs permettant de construire ses propres pages et ses propres séquences de travail, pratique de plus en plus répandue chez les

enseignants. « On touche au but et les professeurs auront à terme le choix, comme avec les livres traditionnels, entre plusieurs ouvrages », se félicite Bernard Roussely, pour qui ces livres numériques règlent également « la question du manque ou de la qualité des livres dans les établissements, mais aussi le problème du poids des cartables des élèves. »

L'importance de la formation

Bernard Roussely et son équipe de la plate-forme technique Ordicolle qui s'emploient également à

développer des applications simples d'utilisation pour les enseignants. « Le but n'est pas en effet de faire des enseignants des informaticiens, mais de leur proposer des outils leur permettant de réaliser des choses simplement, sans contrainte supplémentaire. »

Et les champs d'application sont presque infinis, comme ces outils permettant au professeur de créer des fiches de révision pour les élèves avec les points devant être repris, ou encore, pour des élèves en difficulté et souffrant par exemple de dyslexie, de pouvoir enregistrer le cours et de le retranscrire par reconnaissance vocale, afin que l'enfant n'ait pas à se focaliser sur la copie. « On est sur la bonne voie, mais il faudra encore un peu de temps pour que les enseignants s'adaptent et s'approprient ces nouvelles technologies, ce qui passe bien évidemment par une meilleure offre de formation », analyse Bernard Roussely.

À partir du mois de mars, deux animatrices Ordicolle iront ainsi dans les établissements pour former les enseignants à la manipulation des tablettes numériques. « Il ne faut stigmatiser personne, et surtout pas les enseignants, insiste le chef de projet Ordicolle 19. Nous sommes tous en train de progresser et je suis persuadé que d'ici une année on y verra beaucoup plus clair et que bon nombre mesureront alors tout l'intérêt d'Ordicolle... »

Cyril GREGHI